

LA LOI DU 23 MARS 2019 DE PROGRAMMATION 2018-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE

sous la direction de Sâmi Hazoug,
Maître de conférences à l'Université de Bourgogne Franche-Comté

13 DÉCEMBRE 2019, 14h-17h

Amphithéâtre Louis Néel-2 Rue Chantereine, 90000 Belfort

14h : **Accueil des participants**

14h05 : **Allocution d'ouverture**

Mme Béatrice Lapérou-Schneider, Maître de conférences-HDR à l'Université Bourgogne Franche-Comté, Directrice du *CRJFC*.

14h10 : **Les principaux apports en procédure civile**

M. Sâmi Hazoug, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Bourgogne Franche-Comté.

14h30 : **Les principaux apports en droits des personnes et de la famille**

Mme Isabelle Corpart, Maître de conférences-HDR à l'Université de Haute-Alsace.

14h50 : **L'analyse du futur juge des contentieux de la protection**

Mme Hélène Blondeau-Patissier, Première vice-présidente, Tribunal d'instance de Mulhouse.

15h05 : **L'analyse de la directrice de greffe**

Mme Danielle Lambach, Directrice de Greffe du Tribunal de grande instance de Mulhouse.

15h20 : **Pause**

15h40 : **Les principaux apports en contentieux administratif**

M. Thierry Trottier, Président du Tribunal administratif de Besançon.

16h00 : Les principaux apports en droit pénal et en procédure pénale

Mme Béatrice Lapérou-Schneider, Maître de conférences-HDR à l'Université Bourgogne Franche-Comté, Directrice du *CRJFC*.

et

M. Frédéric Lutz, Substitut du procureur de la République près du Tribunal de grande instance de Belfort.

16h30 : Échanges avec les participants

17h : Fin de l'après-midi d'étude

Validation au titre de la formation continue des avocats, huissiers, notaires (60 €, chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Franche-Comté)

Étudiants, magistrats, universitaires (gratuit)

Informations et inscriptions dans le cadre de la formation continue (avocats, huissiers, notaires) : contact-crjfc@univ-fcomte.fr

Informations et inscriptions en dehors du cadre de la formation continue (étudiants, magistrats, universitaires, ...) : communication-stgi@univ-fcomte.fr